

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
En exercice : 23  
Présents : 21  
Votants : 23



L'an deux mil quatorze, le 28 avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Touvet, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Laurence THERY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 23 avril

**Présents :** BRIAT Arnaud, BACHELOT Cécile, GEORGES Stéphane, GONNET André, GUILLON Dominique, JACQUIER Patricia, LAGUIONIE Brice, LARGE Sylvie, MICHELONI Christine, MOURETTE Jean Louis, NOLLY Michel, POURCHON Franck, RAFFIN Adrian, RATAHIRY Gaëlle, THERY Laurence, VEUILLEN Pascal, VUILLERMOZ Annie, ANSANAY Emmanuelle, CHARPENTIER Vincent, FELTZ Corinne, LEJEUNE Gilles

**Absents excusés :** MOUSSY Aude (pouvoir donné à André Gonnet), ROBERT Christian (pouvoir donné à Vincent Charpentier)

**Secrétaire de Séance :** RAFFIN Adrian

**Objet : Tourisme : Désignation du représentant de la commune dans les organismes- Office du tourisme du Grésivaudan**

n°14: 28/04/2014

Madame Laurence Théry, maire de la commune du Touvet, expose le rapport suivant :

Vu la loi n°92-1341 du 23 décembre 1992 portant sur la compétence dans le domaine touristique

Vu les statuts de l'office du tourisme du Grésivaudan en date 5 juillet 2011

Considérant l'adhésion en date du 25 mai 2013 de la commune du Touvet à l'office du tourisme du Grésivaudan.

Le Conseil municipal,

**DECIDE** de désigner Madame Dominique Guillon 4<sup>ème</sup> adjointe en charge des événements culturels et du patrimoine de la commune du Touvet, pour représenter la commune au sein du conseil d'administration de l'office du tourisme du Grésivaudan

**DECIDE** de désigner Madame Laurence Théry, Maire de la commune du Touvet, pour représenter la commune en tant que membre suppléant au sein du conseil d'administration de l'office du tourisme du Grésivaudan

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme, Le TOUVET, le

Le Maire,

Laurence THERY

30 AVR. 2014



TRANSMIS au représentant de l'Etat le :  
PUBLIE le :

30 AVR. 2014